

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 mars 2017
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par les autorités israéliennes
à Jérusalem-Est occupée ainsi que dans le reste
du Territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Soixante-douzième année

Lettres identiques datées du 13 mars 2017, adressées
au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale
et au Président du Conseil de sécurité par l'Observateur
permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un communiqué du Ministère des affaires étrangères de l'État de Palestine au sujet de l'intensification des activités d'implantation illégales d'Israël, qui fait obstacle à l'action menée par l'Envoyé des États-Unis d'Amérique, M. Greenblatt (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de l'État de Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Riyad **Mansour**



**Annexe aux lettres identiques datées du 13 mars 2017
adressées au Secrétaire général, au Président
de l'Assemblée générale et au Président du Conseil
de sécurité par l'Observateur permanent de l'État
de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Ministère des affaires étrangères

**L'intensification de la colonisation constitue un obstacle
à l'approche de la visite de l'Envoyé américain, Jason Greenblatt**

Le Gouvernement israélien de Benyamin Nétanyahou poursuit son programme de colonisation pour continuer d'absorber les terres palestiniennes. Dans ce contexte, des révélations ont été faites quant à la mise en œuvre de mesures d'occupation préliminaires et à la dévastation de terres à grande échelle, pour permettre la construction de milliers de nouveaux logements pour les colons, à l'intérieur de la ville occupée de Jérusalem et sur son pourtour, notamment à Chouafat, Beït Jala et Oualaja. En outre, les colons construisent de vastes routes dans le territoire palestinien pour connecter entre elles les implantations en Cisjordanie et les relier au territoire israélien.

Le Ministère condamne avec la plus grande fermeté la poursuite de l'occupation qui repose sur une entreprise de colonisation et de judaïsation. Il estime que la politique d'implantation extrémiste du Gouvernement de Nétanyahou vise en premier lieu à faire échouer la solution des deux États et à écarter définitivement toute possibilité d'instaurer aux côtés d'Israël un État palestinien d'un seul tenant, souverain et viable. Le Ministère ajoute que cette intensification des activités de peuplement est une action préliminaire qui vise à entraver l'action américaine et internationale tendant à relancer les négociations entre les parties israélienne et palestinienne, plus particulièrement à l'approche de la visite importante qu'effectuera l'Envoyé du Président américain, Jason Greenblatt, dans la région.

Le Ministère prie instamment la communauté internationale d'assumer les responsabilités qui sont les siennes sur les plans juridique et politique et lui demande d'accélérer le processus afin de préserver les chances de parvenir à une paix reposant sur la solution des deux États.
